



ASSEMBLEE GENERALE AVB DU JEUDI 12 JUIN 2014 A MORGES
Caves de Couvaloup, Rue de Couvaloup 10
MORGES

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. José Fernandez Utges ouvre l'Assemblée à 19h50 et salue les délégués des clubs convoqués.

Il remercie le club de Morges pour leur accueil et passe la parole à M. Thierry Lannaz, Président.

M. Thierry Lannaz souhaite la bienvenue à tous et salue la présence de M. Daniel Buache, Municipal de la Ville de Morges qui prendra la parole à la fin de l'Assemblée.

Se sont excusés :

M. Marcel Parietti, Secrétaire général de la Fondation « Fonds du sport vaudois »

M. Jacques Delessert, Président Central d'honneur

M. Yves Meylan, Président Central d'honneur

Mme Eliane Rolaz, Membre d'honneur

Mme Dominique Leemann, Membre d'honneur

M. Luc Anex, Membre d'honneur

M. Jean Neuhaus, Membre d'honneur

M. Raymond Vincent, Membre d'honneur

Club BBC Nyon

1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE

Clubs convoqués :

29 clubs actifs

Clubs présents :

27 clubs présents avec droit de vote

10 clubs avec 1 voix

carton de vote jaune

17 clubs avec 2 voix

carton de vote vert

Total des voix : 44

Clubs excusés

Anemos BC

BBC Nyon

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. José Fernandez Utges propose de rajouter un point à l'ordre du jour :
10 b) Politique sportive des équipes « Jeunesse » saison 2014-2015

Mme Catherine Gerber (Pdte LV/Prilly) demande pourquoi dans le point 4 « Rapports administratifs et techniques de la saison 2013/2014 », il est noté une rubrique g) Dérogations.

M. J. Fernandez Utges signale qu'il n'y a plus de dérogations depuis quelques années.

Cette rubrique sera supprimée.

L'ordre du jour est adopté avec les modifications.

3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquered, Président de la Commission de Recours

Nomination des scrutateurs :

M. Olivier Schott (Yverdon Basket)

M. René Cudre-Mauroux (Vevey Riviera Basket)

4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2013/2014

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| a) Président Central | f) Sous-Commission des Entraîneurs |
| b) Commission des Arbitres | g) Dérogations (Comité Central) |
| c) Commission Technique | h) Commission Discipline & Protêt |
| d) Sous-Commission des Sélections | i) Commission de Recours |
| e) Sous-Commission Mini Basket | |

M. J. Fernandez Utges rappelle que les rapports (sauf celui des dérogations) ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation.

Rapport du Président Central

On demande des précisions concernant la structure du Sport-Etudes.

M. J. Fernandez Utges explique que c'est une structure mis en place avec le canton et que c'est le canton qui choisi l'école.

Il cite les critères et donne quelques explications.

Rapport de la Commission des Arbitres

M. Michaël Stalder (Vice-Pdt Lausanne Ouest) demande s'il est possible de baisser l'amende du quota d'arbitre.

M. Antoine Regillo (Pdt de la CA) informe que, dès que le candidat est nommé en cours de saison, le club peut demander à l'AVB la rétrocession de l'amende.

M. J. Fernandez Utges explique la raison pour laquelle l'amende a été fixée à CHF 3'000.00 et informe que le club peut demander à l'AVB un arrangement de paiement échelonné.

M. M. Stalder fait remarquer que le montant de l'amende n'apparaît nulle part.

Le Comité Central AVB le mentionnera dans les directives de la saison prochaine.

Rapport de la SC des Entraîneurs

Le Comité Central AVB répond aux questions concernant les cours d'entraîneurs.

M. J. Fernandez Utges informe que l'AVB est en contact avec Swiss Basketball pour chercher comment on peut améliorer la formation et quels sont les moyens qu'on peut avoir pour faciliter la formation des cadres pour les entraîneurs.

M. Michel Berthet (Pdt Techn.) souhaite que la CFE Swiss Basketball organise des cours d'entraîneurs sur 1, 2 ou 3 week-ends où l'on donnera une formation de base à des jeunes pour qu'ils puissent entraîner une équipe dans de bonnes conditions.

Rapport de la SC Mini Basket

M. R. Cudre-Mauroux rappelle qu'il y a eu de l'agressivité chez certains coachs, officiels ou publics vis-à-vis des jeunes arbitres et suggère pour le futur de ne pas désigner d'assistant coach comme commissaire de salle.

Pas d'intervention pour les autres rapports.

5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Accepté à l'unanimité.

6.- ELECTIONS STATUTAIRES

COMITE CENTRAL

M. José Fernandez Utges informe que tous les membres du Comité Central se représentent.

Il propose de nommer séparément le président et ensuite les autres membres.

La proposition est acceptée à la majorité.

M. J. Fernandez Utges annonce qu'il se représente pour la présidence et demande s'il y a d'autres personnes qui souhaitent prendre ce poste.

Pas d'autre candidature.

M. Nicolas Bourquin (Vice-Pdt) demande de voter pour la réélection de M. José Fernandez Utges, Président actuel.

2 abstentions

M. José FERNANDEZ UTGES est réélu à la majorité pour une période de 2 ans.

Poste du secrétariat AVB

Mme C. Gerber signale que Mme Marie-José Meyer secrétaire actuelle arrive à l'âge de la retraite à la fin de l'année et demande qu'est-ce qui se passe si elle veut prendre sa retraite à ce moment là.

M. J. Fernandez Utges informe que selon les Statuts Centraux, le Comité Central AVB choisi une personne jusqu'à la prochaine élection.

M. M. Berthet suggère de prendre un(e) secrétaire hors comité qui soit un(e) employé(e) de l'AVB.

M. Jean-Marc Boog (Trésorier) précise que selon l'art. 15 des Statuts Centraux, le Comité Central AVB nomme un remplaçant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Mme C. Gerber demande à Mme M.J. Meyer si elle sait ce qu'elle veut faire.

Mme M.J. Meyer informe qu'elle arrête probablement à la fin de cette année.

M. J. Fernandez Utges signale qu'on verra si elle arrête uniquement la partie Secrétariat ou si elle veut rester membre.

Mme C. Gerber demande qui fera l'intérim.

M. J. Fernandez Utges informe que le Comité Central AVB cherchera quelqu'un et mettra le poste au concours.

Il demande de voter pour les autres membres du comité :

M. Nicolas BOURQUIN

Vice-Président

M. Jean-Marc BOOG

Trésorier

M. Michel BERTHET

Président Technique

M. Michel VOIDE

Vice-Président Technique

Mme Dominique MICHAUX

Responsable du Calendrier

M. Roland BANDI

Responsable de l'Homologation

Mme Marie-José MEYER

Secrétaire

sont réélus à l'unanimité.

DELEGUES SWISS BASKETBALL

M. J. Fernandez Utges propose d'élire les délégués AVB en même temps que les élections statutaires.

Pas d'opposition.

L'élection des délégués AVB se fera aux prochaines élections statutaires.

COMMISSION DISCIPLINE & PROTET

M. J. Fernandez Utges informe que M. Thony Perey est démissionnaire et annonce la candidature de M. Alexandre Favini pour le poste de la présidence.

M. Alexandre Favini se présente.

M. J. Fernandez Utges demande s'il y a des personnes intéressées pour les autres postes « vacant »

M. M. Berthet signale qu'il manque un membre représentant un joueur.

M. Olivier Schott propose sa candidature.

Votation

M. Alexandre FAVINI est élu Président à l'unanimité.

M. Olivier SCHOTT est élu Membre à l'unanimité.

Les autres membres :

Mme Marie-Rose FERNANDEZ	Membre
M. René CUDRE-MAUROUX	Membre

sont réélus à l'unanimité.

Les 2 postes « suppléant restent vacant.

COMMISSION DE RECOURS

M. J. Fernandez Utges cite les membres qui se représentent :

M. Didier JAQUEROD	Président
M. Daniel HENRIOD	Vice-Président
M. Luca GRADASSI	Membre suppléant
M. Fabrice REY	Suppléant

sont réélus à l'unanimité.

VERIFICATEURS DES COMPTES 2014/2015

M. J. Fernandez Utges rappelle que :

BC BELMONT a terminé son mandat

RENENS BASKET passe rapporteur

MORGES BASKET passe membre

VEVEY RIVIERA BASKET a été élu suppléant à l'APC du 21.11.2013

7.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB SAISON 2014/2015

(le budget a été envoyé à tous les clubs)

M. José Fernandez Utges demande de voter sur le budget déficitaire de CHF 7'400.00.

Votation :

2 abstentions

Le budget est accepté à la majorité.

8.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS

ADMISSIONS

Aucune

MUTATIONS

Aucune

DEMISSIONS

Anemos BC

Urba BBC

Le club n'a pas eu d'activité durant les saisons 2012-2013 et 2013-2014.

Il est considéré d'office comme démissionnaire.

DEMANDE D'UNE EQUIPE

M. J. Fernandez Utges informe qu'il a reçu une demande du LUC pour savoir s'ils pourraient jouer en 4^{ème} ligue masculine le samedi et demande l'avis des délégués.

La plupart des clubs ne sont pas favorables à cette demande.

9.- **PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations**

Aucune proposition de club.

PROPOSITION DU COMITE CENTRAL

(l'annexe a été envoyée à tous les clubs)

MODIFICATION DES STATUTS CENTRAUX

Art. 17.2 ancien Chaque club ayant inscrit durant la saison en cours au moins une équipe (minimum 10 joueurs (euses) catégorie "jeunesse" (minis exceptés) en championnat cantonal, régional ou national, dispose de DEUX voix, pour autant qu'il ait rempli ses obligations statutaires et financières.

Art. 17.2 nouveau Chaque club membre de l'AVB dispose d'une voix par tranche de 20 licenciés individuels SwissBasketball à condition qu'il ait rempli ses obligations statutaires et financières à l'égard de l'AVB et de la COBB. Le nombre de voix est arrondi au chiffre entier supérieur. Est déterminant le nombre de licenciés individuels au moment de la convocation à l'AG.

M. J. Fernandez Utges cite la raison de cette proposition de modification et répond aux diverses questions des délégués.

Après discussions, M. J. Fernandez Utges demande de passer au vote :

13 oui

25 non

6 abstentions

La proposition est refusée à la majorité.

Art. 17.6 ancien Les clubs qui ne sont pas représentés en assemblée générale sont frappés d'une amende de Fr. 100.--, sans distinction, quels que soient les motifs.

Art. 17.6 nouveau Les clubs qui ne sont pas représentés en assemblée générale sont frappés d'une amende **qui est fixée d'année en année au minimum CHF 300.00**, sans distinction, quels que soient les motifs.

Le club BBC Lausanne propose d'augmenter progressivement l'amende aux clubs qui sont absents.

Après discussions, le Comité Central AVB décide de retirer sa proposition et d'en présenter une autre la saison prochaine.

MODIFICATION REGLEMENT TECHNIQUE AVB

Art. 6.9.2 nouveau Abrogé est accepté à l'unanimité

Art. 6.10 nouveau Abrogé est accepté à l'unanimité

Art. 10.8 ancien En Conférence Ouest 2 arbitres doivent être présent dans la mesure des disponibilités du DRA, pour les matchs juniors, cadets et benjamins, féminins et masculins.
En cas de manquement de l'arbitre REF désigné par la CA, un émolument administratif sera perçu.
En cas d'absence de l'arbitre désigné par la CA, l'arbitre REF ne peut pas diriger le match seul.

Art. 10.8 nouveau (suppression des 2 derniers paragraphes)
En Conférence Ouest 2 arbitres doivent être présent dans la mesure des disponibilités du DRA, pour les matchs juniors, cadets et benjamins, féminins et masculins.

L'article 10.8 nouveau avec la suppression des deux derniers paragraphes est accepté à l'unanimité.

MODIFICATION REGLEMENT DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTETS AVB

Art. 3 c) nouveau (modification du montant de l'amende)

Le Comité Central AVB propose d'augmenter l'amende de CHF 200.00 à **CHF 500.00.**

Après discussions, M. José Fernandez demande de voter :

29 oui

9 non

5 abstentions

La proposition d'augmenter l'amende à CHF 500.00 est acceptée à la majorité.

10.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS

Aucune proposition.

10 b) POLITIQUE SPORTIVE DES EQUIPES « JEUNESSE » SAISON 2014-2015

Mini Basket

M. M. Berthet signale qu'il y a eu cette saison des comportements inadmissibles dans cette compétition qui ont donné une image déplorable de notre sport.

Il informe que pour la saison prochaine, il a été décidé qu'il n'y aura plus de groupe compétition et plus de titre de champion vaudois.

Il annonce également qu'il n'y aura plus de remise de coupes et médailles pour la coupe vaudoise Mini Basket.

Il demande aux délégués de faire passer le message à leurs coachs et entraîneurs.

Sélections vaudoises

M. M. Berthet rappelle le fonctionnement du CPE et des sélections.

Il informe que la CT AVB s'est rendue compte que les classes d'âge qui ont été imposées depuis 2 ans par Swiss Basketball créent d'énormes problèmes lors des tournois à l'étranger et a décidé de mettre sur pied pour la saison prochaine des sélections :

- Filles : U12, U13, U15 et U17

- Garçons : U12, U13 et U15

Il informe qu'il peut proposer une sélection U17 garçons qu'à la condition d'augmenter la cotisation AVB de CHF 5.00.

Après discussions, M. J. Fernandez Utges demande de voter sur la proposition qui comprend les U17 garçons avec l'augmentation de la cotisation de CHF 5.00 qui sera formalisé rétroactivement à l'APC.

5 non

2 abstentions

La proposition est acceptée à la majorité.

11.- NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2015

M. J. Fernandez Utges demande si un club souhaite organiser l'AG en 2015.
Pas de réponse.

Il propose de contacter la FIBA pour l'organiser chez eux.

La date est fixée pour le 18 juin 2015.

12.- DIVERS

COMPETITION COBB

M. J. Fernandez Utges annonce :

Equipes « Jeunesse » filles

- Championnats COBB U14, U16 et U19

Il demande aux clubs de préciser dans les formulaires « groupe faible, pas de promotion » pour les équipes qui ne veulent pas se retrouver contre des équipes trop fortes.

Equipes « Jeunesse » garçons

Championnats de qualification U14 et U16 jusqu'à Noël pour les équipes qui souhaitent jouer en COBB.

Pour tous les autres groupes, il demande aux clubs de préciser dans les formulaires « Groupe faible, pas de promotion » pour les équipes qui ne veulent pas se retrouver contre des équipes trop fortes.

CHAMPIONNATS VAUDOIS « JEUNESSE »

Les groupes seront faits selon le niveau de force.

CHAMPIONNATS VAUDOIS « SENIORS »

Masculins

2LCM, 3LCM et 4LCM

Promotion selon le classement.

Féminins

2LCF

J. Fernandez Utges informe qu'il approchera l'ACGBA pour voir avec eux s'ils sont intéressés de faire quelque chose en commun avec l'AVB pour le 2^{ème} tour.

SYSTEME PASSERELLE

M. M. Berthet informe qu'il n'est pas possible de contrôler tous les matchs.

Le système est abandonné.

SELECTIONS AVB

Mme A.C. Doyer rappelle que l'AVB doit communiquer aux clubs les joueurs qui ont été sélectionnés.

CHAMPIONNATS SUISSES JEUNESSE

Mme M.-R. Fernandez trouve que ce n'est pas normal que des équipes suisses allemandes qui n'ont pas fait de championnats se trouvent en ¼ de finales et demande à M. M. Berthet d'intervenir auprès de Swiss Basketball.

MANIFESTATIONS

M. J. Fernandez Utges annonce que la Fédération internationale des sports universitaires organise une manifestation le 20 septembre 2014 à la navigation et qu'ils cherchent des personnes pour l'organisation d'un « *Dunk Contest* »

Il demande s'il y a des clubs intéressés.

Pas de réponse.

Finales Coupes Vaudoises Seniors + Jeunesse

M. M. Berthet signale que les finales seront planifiées un dimanche.

Journées matchs de qualification des Coupes Vaudoises

M. J. Fernandez Utges propose d'organiser un tournoi U8 lors des journées prévues les 9 novembre, 1^{er} février, 15 mars et en mai 2015.

Il demande aux clubs intéressés de s'annoncer à l'AVB.

Tournoi national M + F

M. Olivier Schott annonce qu'un tournoi est organisé à Yverdon les 27 et 28 septembre 2014.

SWISS BASKETBALL

M. M. Berthet annonce que M. Giancarlo Sergi est candidat pour le poste de la présidence de Swiss Basketball.

M. J. Fernandez Utges lève l'Assemblée à 22h15 et passe la parole à M. Daniel Buache, Municipal.

M. Daniel Buache salue et remercie tous les membres présents et les invite à l'apéritif offert par la Commune.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

23.07.2014/mjm